



Intervention au CT-CHSCT  
Du 14 novembre 2017

Suite au CHS-CT du 7 novembre, la CFDT tient à rappeler que nous représentons les agents et que nous portons leur parole au sein de ces instances.

Aussi, lorsque certaines interventions nous accusent « d'immobilisme » ou de refus du changement, c'est l'ensemble des agents qui sont critiqués.

Nous tenons également à rappeler que nous rencontrons les mêmes agents que Madame VEYDARIER et les directeurs de territoires, seulement, ils n'ont pas la même expression devant les organisations syndicales que devant la hiérarchie. Ce que nous regrettions, car aussi, du fait de l'absence d'expression directe, vous refusez d'entendre leur « porte-parole », c'est-à-dire, les organisations syndicales.

Oui, les agents nous ont parlé de pseudo concertation car ils ne confondent pas concertation et information.

Oui, les agents sont inquiets des bouleversements à venir, ce qui ne les empêchent pas de demander la mise en place de ce projet dont ils entendent parler depuis deux ans ;

À force d'attendre au bord de la route, ils déclarent vouloir avancer puisque ce projet leur a toujours été présenté comme inéluctable. Mais en même temps, ils s'inquiètent des outils non encore connus (logiciel, lieux d'accueil), des fonctionnements à venir... alors que ce dossier est en cours depuis 2015.

Il est trop facile de déclarer que nous sommes hostiles au changement.

Toutes les organisations syndicales ont déclarés que le projet de rapprochement MDM/CCAS de Lyon avait du sens et nous n'avons critiqué que le choix d'organisation, une absence d'assises juridiques.

La mise en commun des moyens pouvait prendre bien d'autres formes :

- Un simple lieu commun avec chacun sa spécificité
- Un service commun
- Un transfert de compétences

Pour en revenir, au sujet de ce CT-CHSCT qui est la création d'un espace d'accueil et d'accompagnement social sur les territoires de Lyon, nous réaffirmons nos propos et notre vote du CT CHSCT du 7 novembre dernier.